



Délibération n° 2012-34
Conseil d'administration du 29 juin 2012

Objet : Approbation de la participation du Fonds national de prévention à l'édition 2012 de la campagne « Prix Santé au Travail » de la fonction publique territoriale, organisée par la Mutuelle Nationale Territoriale.

M. Domeizel, Président,
rend compte de l'exposé suivant :

EXPOSÉ

Le Fonds national de prévention poursuivra pour sa communication, le développement au niveau institutionnel, des partenariats et le renforcement de la notoriété du Fonds et au niveau opérationnel, les messages destinés au développement de la prévention dans les collectivités et les établissements hospitaliers.

A ce titre, le Fonds national de prévention est sollicité par la Mutuelle Nationale Territoriale pour participer à l'édition 2012 de la campagne « Prix Santé au Travail » de la fonction publique territoriale. Cette coopération prendrait la forme d'une participation du Fonds au jury de sélection des lauréats, d'une utilisation du logo du FNP dans le cadre de la campagne de communication et d'un courriel d'information vers les collectivités territoriales ayant obtenu son appui les invitant à faire acte de candidature au Prix Santé au Travail 2012.

Vu l'article 13 - 11 du décret n° 2007-173 du 7 février 2007 qui donne compétence au conseil d'administration pour définir le programme d'actions du Fonds national de prévention.

Vu l'article 78 du règlement intérieur qui donne compétence à la commission de l'invalidité et de la prévention pour proposer au conseil d'administration les décisions relatives au FNP.

Vu l'avis favorable de la commission de l'invalidité et de la prévention, réunie le 27 juin 2012, limité à la simple participation du FNP au jury de sélection des projets soumis dans le cadre de l'édition 2012 du « Prix Santé au Travail » de la fonction publique territoriale organisé par la MNT,

Le Conseil d'administration délibère et à l'unanimité, approuve la participation du Fonds national de prévention au jury de sélection des projets soumis dans le cadre de l'édition 2012 de la campagne « Prix Santé au Travail » de la fonction publique territoriale, organisé par la Mutuelle Nationale Territoriale.

Bordeaux, le 29 juin 2012
Le secrétaire administratif du conseil,

Emmanuel Serrié